

# Plan Climat-Air-Energie Territorial

## Communauté de Communes Saône-Beaujolais

### Livret de concertation



### Livret de concertation

Description des étapes de l'élaboration du  
PCAET

*Décembre 2018*

## TABLE DES MATIERES

I.	PREAMBULE .....	2
II.	Le rôle des collectivités.....	2
III.	Les points clés de la démarche d'élaboration du Plan Climat Air-Energie-Territorial (PCAET) .....	3
IV.	Déroulé détaillé de l'élaboration du PCAET .....	5
IV.1.	Lancement.....	5
IV.2.	Diagnostic & stratégie .....	6
IV.2.1.	Atelier « experts » .....	6
IV.2.2.	Atelier élus .....	6
IV.2.3.	COPIL trajectoire .....	7
IV.3.	Plan d'actions et programmation .....	7
IV.3.1.	Entretiens avec les services et Vice-Présidents de la CCSB .....	7
IV.3.2.	Ateliers thématiques partenariaux .....	8
IV.4.	Formalisation du plan d'action et mise en œuvre.....	12
IV.4.1.	Formalisation des fiches actions.....	12
IV.4.2.	COPIL de présentation du projet de plan d'actions PCAET .....	12
V.	Etapas de validation au sein de la CCSB .....	12
V.1.	Validation en commission DEANC .....	13
V.2.	Vote en conseil communautaire .....	13

# I. PREAMBULE

Le changement climatique et la raréfaction des énergies fossiles sont des défis majeurs face auxquels la CCSB s'engage à agir concrètement et intensivement sur son territoire afin de contribuer, à la hauteur des moyens qui sont les siens, à apporter les réponses locales qu'il convient. C'est les raisons pour lesquelles, la Communauté de Communes et l'ensemble de ses communes se sont investies dans cette démarche et ont souhaité mobiliser toutes les forces vives du territoire.

La CCSB s'est engagée dès 2010 dans un Plan Climat Energie Territorial (PCET) volontaire et a mis en place de nombreuses actions sur son patrimoine public. Tous les bâtiments communaux et intercommunaux ont été audités et des conseillers en énergie partagés ont été mis à disposition des communes. En 2016, la CCSB s'est lancée dans un nouveau défi, devenir un Territoire à Energie Positive (TEPos) en réduisant ses consommations d'énergie drastiquement d'une part et en développant les énergies renouvelables d'autre part.

En parallèle de cette démarche TEPoS qui est le socle de la démarche énergétique du territoire, la CCSB a élaboré son Plan Climat Air-Energie-Territorial en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire.

Elus, partenaires, chefs d'entreprises, acteurs associatifs, citoyens... Vous avez répondu nombreux à cet appel et nous vous en remercions vivement.

Le résultat de cette mobilisation a conduit aujourd'hui à l'élaboration d'un programme d'actions opérationnel pour la période 2018-2023, 6 années durant lesquelles nous compterons sur votre investissement pour assurer une véritable transition énergétique et écologique à nos concitoyens et nos entreprises.

## II. Le rôle des collectivités

Les collectivités territoriales sont au centre de la lutte contre le changement climatique, en raison des facteurs suivants :

- Les collectivités territoriales décident des **investissements ayant la durée temporelle la plus longue dans notre société** : les bâtiments, les infrastructures de transports, l'aménagement du territoire et l'urbanisme ;
- **Près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre de la France résulte d'actes impliquant les personnes et les entreprises** à travers leur mode de chauffage, leurs choix de consommation et de déplacement, les pratiques alimentaires. **Les collectivités territoriales disposent, seules, d'un lien permanent et privilégié avec le citoyen et les entreprises à travers le fonctionnement des services publics et la démocratie de proximité.** Les élus locaux sont des intervenants politiques ayant donc pour responsabilité d'informer, de former, de convaincre individuellement chaque citoyen d'agir et de renforcer l'action collective ;

- Enfin, à l'interface entre les éléments qui précèdent, les collectivités territoriales, par leur pratique et leur lien avec les acteurs sociaux-économiques, sont en **position privilégiée pour impulser des dynamiques notamment au travers de réalisations exemplaires.**

### III. Les points clés de la démarche d'élaboration du Plan Climat Air-Energie-Territorial (PCAET)

Engagement concret et structurant, la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial vise à guider l'ensemble des politiques de la communauté de communes pour aménager un cadre de vie écologiquement responsable, attractif et porteur d'épanouissement pour ses habitants, ses entreprises... Le PCAET se veut également l'outil de coordination de la transition énergétique sur le territoire œuvrant ainsi en relation étroite avec l'ensemble des acteurs locaux.

Le schéma ci-dessous synthétise les grandes étapes de l'élaboration du PCAET de la CCSB dans la continuité de la démarche TEPos suite au lancement de la démarche par le comité de pilotage le **15 mars 2016**.

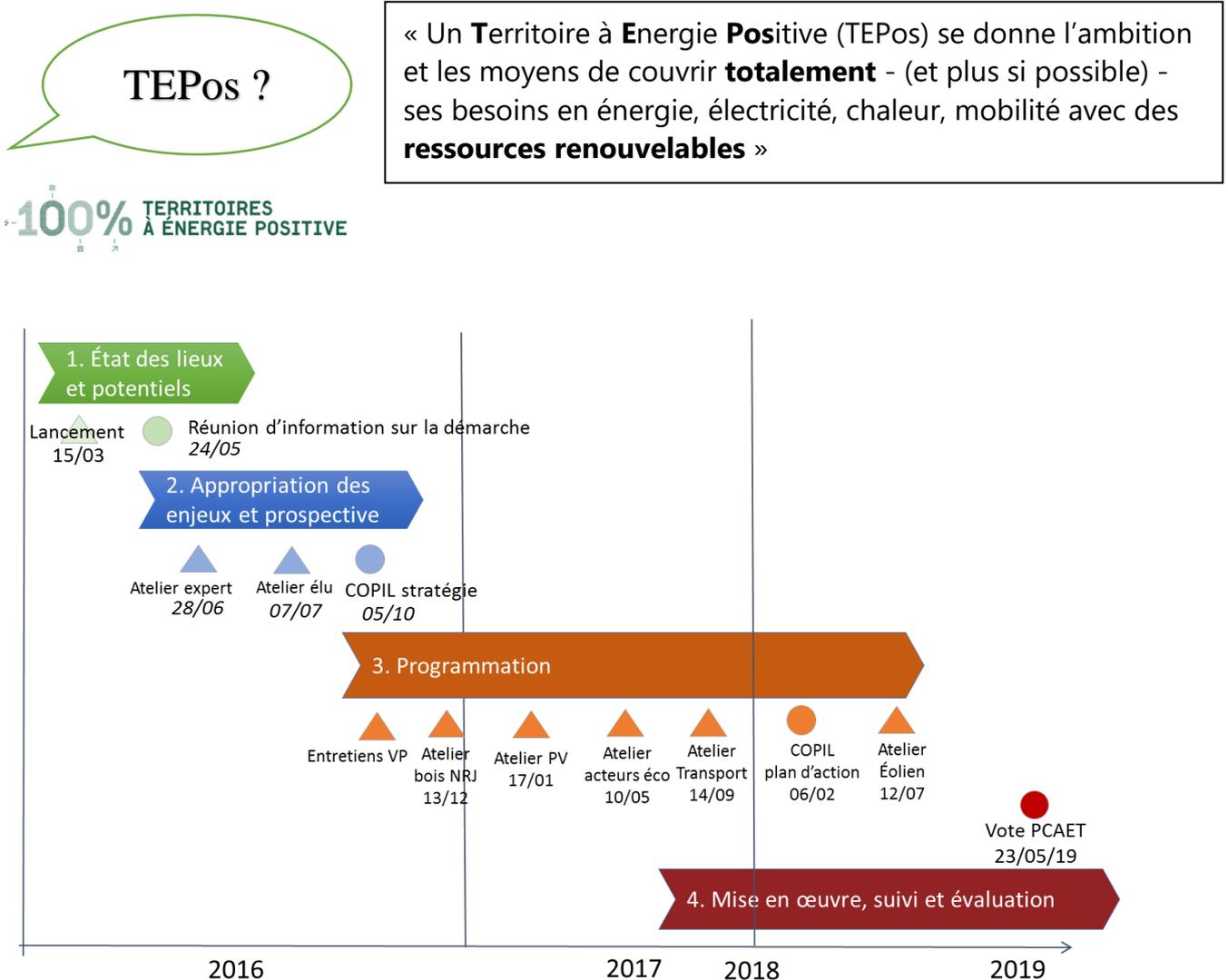


Figure : vision d'ensemble du déroulé de la démarche et des temps fort

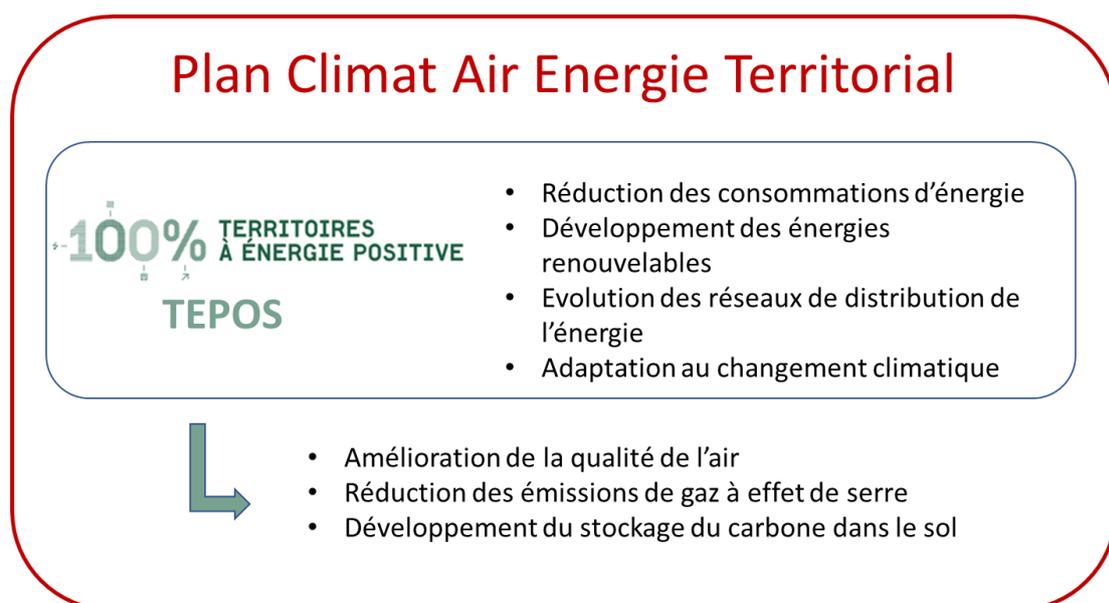
Le **1<sup>er</sup> temps fort a consisté en la réalisation des diagnostics** : émissions de gaz à effet de serre du territoire, consommations et productions d'énergie, émissions de polluants, capacité d'injection dans les réseaux énergétiques, vulnérabilité du territoire au changement climatique, capacité de stockage du carbone et potentiel de développement des énergies renouvelables. Les diagnostics ont permis de dresser un état initial du territoire et de ses potentiels. Il s'est appuyé sur les études existantes, des prises de contact avec les acteurs du territoire, et l'expertise du groupement accompagnant la CCSB dans cette démarche, piloté par l'Institut négaWatt.

Le **2<sup>ème</sup> temps fort s'est matérialisé par la définition d'une trajectoire énergétique partagée**. Cette trajectoire énergétique déclinée en objectifs quantitatifs sectoriels s'est déroulée en 3 étapes :

- la **validation des potentiels** avec les « sachants » du territoire (atelier expert)
- l'**appropriation des enjeux** (en s'appuyant sur la méthode Destination TEPos – voir [www.destinationtepos.fr](http://www.destinationtepos.fr) ) et la formulation de cibles sectorielles à 2030 pour positionner le territoire dans une trajectoire TEPos 2050.
- la **validation de cette trajectoire et des objectifs sectoriels** lors d'un comité de pilotage stratégique et l'identification des thématiques prioritaires pour la mobilisation des acteurs lors d'ateliers thématiques

Le **3<sup>ème</sup> temps fort a été consacré à l'explicitation des actions à mener pour atteindre les objectifs fixés**. Des entretiens avec les services et 4 ateliers thématiques ont été menés pour expliciter des propositions d'actions à intégrer dans le plan d'action. Un comité de pilotage organisé en février 2018 a permis de partager une vision d'ensemble des axes stratégiques et des principales actions du PCAET avec les élus du territoire.

Comme l'illustre le schéma ci-dessous la démarche s'est d'abord concentrée sur les enjeux clés pour faire de la CCSB un territoire à énergie positive pour ensuite élargir les thématiques abordées de manière à formaliser un plan d'action sur l'ensemble des thématiques d'un PCAET.



## IV. Déroulé détaillé de l'élaboration du PCAET

### IV.1. Lancement

Après une réunion de lancement technique réunissant les services, l'élu référent et l'équipe des bureaux d'études retenu, la CCSB a souhaité organiser une réunion d'information rassemblant de nombreux acteurs du territoire.

Cette réunion rassemblant près de 50 participants a eu lieu le 24/05/2016 à Saint-Jean-d'Ardières. Elle a permis de :

- Présenter cadre de la démarche TEPos
- Présenter le [scénario négaWatt](#) national et les premiers enseignements sur les caractéristiques territoire
- Echanger avec les participants pour recueillir leur perception des enjeux et leurs propositions d'actions



## **IV.2. Diagnostic & stratégie**

### **IV.2.1. Atelier « experts »**

L'état des lieux et les potentiels d'évolution des consommations énergétiques et de production d'énergie renouvelable a fait l'objet d'une réunion organisée le 28/06/2016 à Belleville.

Elle avait pour objet de :

- Partager les points clés du diagnostic territorial
- Valider les hypothèses de potentiel en matière de
  - maîtrise de la demande en énergie
  - potentiel en énergies renouvelables
- Préparer l'atelier élu visant à prioriser les potentiels (voir paragraphe ci-dessous)

Au préalable des échanges téléphoniques avaient été mené par le groupement de bureau d'étude pour consolider le diagnostic. Cette réunion a réuni 12 personnes de secteurs variés (techniciens CCSB, filière Bois, CCI, SYDER, DDT, HESPUL, GRDF, etc.).

### **IV.2.2. Atelier élus**

Lors d'une séance de travail 18 élus de la CCSB se sont réunis à Belleville le 07/07/2016 avec pour objectif de définir à l'horizon 2030 dans un objectif Territoire à Energie Positive 2050 :

- les actions structurantes en termes de maîtrise de l'énergie
- le mix énergétique en énergies renouvelables

Cela a constitué la feuille de route pour les ateliers thématiques qui ont suivi et qui pour aboutir au plan d'action.

Un travail d'évaluation des potentiels de réduction des consommations d'énergie et de développement des énergies renouvelables a été réalisé au préalable de cet atelier, en s'appuyant sur les données spécifiques au territoire, et en confrontant cette évaluation à l'analyse d'experts du territoire (voir section 2. Atelier expert).

Les élus participants à cet atelier se sont appropriés cette évaluation des potentiels pour définir les cibles de la trajectoire énergétique de la CCSB d'ici 2030, en s'appuyant sur Destination TEPos, un outil didactique développé par SOLAGRO et l'Institut négaWatt.



### **IV.2.3. COPIL trajectoire**

Lors d'un Comité de Pilotage organisé le 05/10/2016, les élus et partenaires de la CCSB se sont rassemblés en vue de :

- S'approprier la trajectoire énergétique TEPos de la CCSB
- Valider les objectifs sectoriels (énergies renouvelables et réductions des consommations énergétiques)
- Prioriser les ateliers thématiques pour élaborer le plan d'action

## ***IV.3. Plan d'actions et programmation***

### **IV.3.1. Entretiens avec les services et Vice-Présidents de la CCSB**

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'actions, l'ensemble des services de la collectivité ont été sollicités pour participer à des entretiens. En outre 4 entretiens ont été menés avec des Vice-Présidents pour appréhender les enjeux d'organisation interne et les actions pouvant être portées par la CCSB pour relever ce défi qu'est d'être un Territoire à Energie Positive :

- Délégation bâtiments communautaires et communication
- Délégation transports
- Délégation finances, administration générale et ressources humaines
- Délégation aménagement de l'espace, urbanisme (dont habitat) et SIG.

### IV.3.2. Ateliers thématiques partenariaux

La CCSB a organisé 6 ateliers thématiques partenariaux sur les thèmes suivants :

1. Développement du bois-énergie
2. Développement du photovoltaïque pour les particuliers
3. Développement du photovoltaïque pour les acteurs économiques et publics
4. Transition énergétique et acteurs économiques
5. Evolution du transport
6. Développement de l'éolien

Les paragraphes ci-dessous reprennent la liste des 6 ateliers et les objectifs associés.

<p><b>Atelier : Développement du bois énergie</b></p> <p>Le 13/12/2016 à Belleville</p> <p><i>Avec HESPUL, le SYDER, FIBois69, SARL Eau-Energie, Commune de Saint-Igny-de-Vers</i></p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Partager une vision commune de l'état des lieux et des enjeux de développement du bois énergie sur la CCSB</li><li>• Bénéficier de retours d'expérience sur des projets</li><li>• Envisager les outils et la gouvernance à mettre en œuvre sur le territoire</li></ul> <p>Cet atelier a permis d'alimenter le plan d'actions notamment pour les fiches actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Organiser une cellule bois énergie locale</li><li>• Inciter et accompagner à l'utilisation du bois d'œuvre dans les constructions</li><li>• Communiquer auprès des propriétaires forestiers</li><li>• Valoriser le bois des tailles de haies en bois énergie</li></ul>
--	--

<p><b>Atelier : Développement du photovoltaïque pour les particuliers</b></p> <p>Le 17/01/2017, à Belleville</p> <p><i>Avec AURA-EE, HESPUL</i></p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer sur les différentes possibilités de développer des projets photovoltaïques</li> <li>• Présenter un retour d'expérience d'habitant</li> <li>• Susciter l'intérêt des porteurs de projet</li> <li>• Définir les conditions favorables au développement de futurs projets</li> </ul> <p>Cet atelier a permis d'alimenter le plan d'actions notamment pour la fiche action suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un groupe de travail pour les projets des particuliers individuels ou collectifs et le financement participatif</li> </ul>
---	---

<p><b>Atelier : Développement du photovoltaïque pour les acteurs économiques et publics</b></p> <p>Le 17/01/2017, à Belleville</p> <p><i>Avec HESPUL</i></p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager une vision commune sur les objectifs que se donne le territoire en matière de photovoltaïque</li> <li>• Identifier les différentes façons de s'impliquer dans un projet photovoltaïque pour les acteurs publics et économiques</li> </ul> <p>Cet atelier a permis d'alimenter le plan d'actions notamment pour les fiches actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'installation de photovoltaïque sur les bâtiments neufs communaux et intercommunaux</li> <li>• Mettre en œuvre d'une opération collective d'installations photovoltaïques sur les bâtiments communaux et intercommunaux existants en partenariat avec le Syndicat d'Énergie du Rhône (SYDER)</li> <li>• Faire évoluer les documents d'urbanisme pour favoriser le photovoltaïque</li> <li>• Créer un groupe de travail avec les acteurs économiques sur le photovoltaïque</li> </ul>
--	---



<p><b>Atelier : Développement économique local et transition énergétique</b></p> <p>Le 10/05/2017 à Belleville</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recueillir les projets, freins et besoins, pour la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial et de l'ambition TEPos</li> <li>• Faire connaître les dispositifs d'accompagnement existants</li> </ul> <p>Cet atelier a permis d'alimenter le plan d'action notamment pour les fiches actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer sur les dispositifs d'accompagnement mis à disposition des entreprises par la CCI et la CMA</li> <li>• Mettre en place des conditions d'attribution des aides de la communauté de communes (ex : FISAC)</li> <li>• Communiquer et faire appliquer la réglementation sur l'éclairage</li> <li>• Réaliser des études d'opportunité pour développer les projets d'économie circulaire</li> </ul> <p>Cet atelier a été suivi de 2 interventions dans les clubs d'entreprises du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 07/09/2017 : Intervention dans le club d'entreprises « Entreprendre en Val de Saône »</li> <li>- 19/09/2017 : Intervention dans le club d'entreprises du Haut-Beaujolais</li> </ul>
--	---

<p><b>Atelier Transport</b></p> <p>Le 14/09/2017 à Belleville</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager le diagnostic mobilité</li> <li>• Hiérarchiser les actions permettant de réduire les consommations énergétiques, améliorer la qualité de l'air et permettre à tous de se déplacer</li> </ul> <p>Cet atelier a permis d'alimenter le plan d'actions notamment pour les fiches actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser d'un schéma cyclable communautaire</li> <li>• Valoriser la voie verte du Beaujolais pour les déplacements quotidiens</li> <li>• Développer l'intermodalité</li> <li>• Structurer des démarches pérennes de pedibus-vélobus</li> <li>• Réaliser un schéma d'aires de covoiturage</li> <li>• Optimiser le système de mise en relation covoiturage</li> <li>• Expérimenter la mise en œuvre d'un parking réservé aux covoitureurs</li> <li>• Mettre en place un service de transports à la demande</li> <li>• Expliciter les liens avec les documents de planifications (surtout PLU)</li> <li>• Développer les zones apaisées en centre-ville</li> <li>• Réaliser une étude d'opportunité pour réduire les vitesses limites (notamment sur le tronçon d'autoroute)</li> <li>• Créer des espaces de co-working</li> <li>• Développer les flottes propres pour les collectivités + navette GNV</li> <li>• Créer une station de Gaz Naturel Véhicule (GNV)</li> <li>• Favoriser l'utilisation du fret ferroviaire</li> <li>• Favoriser l'utilisation du transport fluvial</li> <li>• Mutualiser des transporteurs entre les collectivités</li> </ul>
---	---

<p><b>Atelier : Développement de l'éolien</b></p> <p>Le 09/07/2018, à Monsols</p> <p>Avec HESPUL, la CNR, RES</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter les aspects techniques, réglementaires, juridiques et financiers relatifs à l'éolien</li> <li>• Informer sur les différentes possibilités de développer des projets éoliens</li> <li>• Informer sur le potentiel éolien de la CCSB et sur les projets en cours</li> <li>• Définir les conditions favorables au développement de futurs projets</li> </ul> <p>Cet atelier a permis d'alimenter le plan d'actions notamment pour la fiche action suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maximiser les retombées locales du développement des projets éoliens</li> </ul>
---	---

L'ensemble de ces ateliers a réuni plus de 300 acteurs du territoire dans une démarche d'élaboration constructive du PCAET.

#### **IV.4. Formalisation du plan d'action et mise en œuvre**

##### **IV.4.1. Formalisation des fiches actions**

Le travail réalisé durant les ateliers thématiques ainsi que lors d'une nouvelle série d'entretiens avec les services et leurs élus a permis de consolider les fiches actions. Ce travail de formalisation s'est déroulé de juin 2017 à septembre 2018.

##### **IV.4.2. COPIL de présentation du projet de plan d'actions PCAET**

Ce comité de pilotage qui s'est déroulé le 06/02/2018 à Belleville visait à :

- Partager les études et actions mises en œuvre depuis le début de la démarche
- Partager le plan d'action dans sa globalité
- Trancher sur les priorités de cours moyen termes

#### **V. Etapes de validation au sein de la CCSB**

Les instances représentatives au sein de la CCSB sont la commission, le bureau et le conseil communautaire. Préalablement au vote en conseil communautaire, les éléments du PCAET ont été présentés en commission et en bureau.

Le comité de pilotage PCAET est constitué des Maires des communes membres de l'intercommunalité, des élus de la commission « Gestion des Déchets, Environnement, Espaces Naturels Sensibles, Service public d'assainissement non collectif », des consulaires, de l'ADEME, la Région AURA, la DDT et des partenaires du territoire.

### **V.1. Validation en commission DEANC**

Au-delà des comités de pilotage qui se sont tenus dans le cadre de la démarche TEPos/PCAET, le comité de suivi du PCAET est la commission « Gestion des Déchets, Environnement, Espaces Naturels Sensibles, Service public d'assainissement non collectif » (DEANC)

La commissions DEANC a été sollicitée à cinq reprises au cours de l'élaboration du PCAET.

- **07/03/2017** : Présentation des thématiques de travail prioritaire dans le cadre de l'élaboration du plan d'actions TEPos/PCAET
- **12/07/2017** : Présentation des résultats des premiers ateliers de travail et des premières fiche-action
- **29/11/2017** : Présentation et validation des fiches-actions « TEPos » : gouvernance, bois-énergie, photovoltaïque, éolien.
- **18/04/2018** : Présentation et validation des fiches-actions « TEPos » : transports de personnes et de marchandises, déchets, etc.
- **13/11/2018** : Présentation et validation des documents consolidés du PCAET (mise à jour du diagnostic et de la stratégie).
- **16/04/2019** : Présentation et validation des documents consolidés du PCAET (plan d'actions, évaluation environnementale stratégique)

### **V.2. Vote en conseil communautaire**

Le lancement officiel du PCAET par délibération a eu lieu le 7 juin 2018.

Le diagnostic et la stratégie du PCAET ont été votés en conseil communautaire le 20 décembre 2018.

Le projet de PCAET sera voté en conseil communautaire le 23 mai 2019.